FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 05/11/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé							
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier en chef de l'infirmerie de T.	AKAI	POTO					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5							
4								
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B							
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA							
6								
	PROGRAMME: 96202		DDE POSTE: 2268					
	PROGRAMME R.H: 97002	CE	NTRE DE TRAVAIL : 322					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcer	itrée d	es îles Tuamotu Gambier - Infirmerie de					
	TAKAPOTO							
8			(1) (0) (1) (0)					
	Sous la responsabilité du subdivisionnaire, du cadre de santé, et du médecin référent, l'infirmier est le							
	représentant de la santé sur son atoll et est responsable de l'offre et de la permanence des soins sur l'atoll, des							
	missions de santé publique, de prévention et de promotion de la santé, de la prise en charge primaire des							
	urgences, de l'organisation et de l'accompagnement des missions médicales avancées.							
9		D	Autres					
	NOMBRES: 1	1						

- 10 SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la subdivision
- 11 MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Logement de fonction
- 12 CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :
 - Astreinte permanente récupérée ;
 - Isolement géographique de Tahiti.

13 **ACTIVITES PRINCIPALES:**

- Surveiller la clinique et les soins durant les horaires d'ouverture, et les astreintes pour les urgences ;
- Coordonner les activités médicales du médecin en mission ;
- Mettre en place les activités de prévention CPI, CPM, médecine scolaire, planning familial, campagne de prévention/promotion de la santé ;
- Assurer le relais à un médecin lorsque ses compétences sont dépassées ou pour les urgences, au besoin s'assurer de la surveillance des patients à évasaner jusqu'au départ de l'atoll ;
- Coordonner toutes les activités liées à la prise en charge des patients (formalités administratives, gestion des dossiers médicaux, évasan, etc.) ;
- Veiller à l'application des protocoles du territoire et de la structure, en matière de dépistage, de prévention primaire et de prévention secondaire ;
- Gérer les différents documents nécessaires au fonctionnement du centre de santé (registres, etc.).

14 ACTIVITES ANNEXES:

- Participer à l'hygiène des locaux, mobiliers et matériels de soins ;
- Etablir les rapports d'activités mensuels et annuels ;
- Faire le lien avec les partenaires locaux, sur son atoll et à Papeete ;
- Gérer les commandes de pharmacie, consommables, bureautique, etc. ;
- Gérer les équipements et mobiliers médicaux ;
- Superviser l'auxiliaire de santé publique ;
- Organiser l'accueil des personnels de passage et de remplacements.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Infirmier

16 SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'infirmier

S: Sensibilisation, A: Application: E: Expert

	S: Sensionisation, A: Ap	pricati	on, E.	Expert
17 COMPETENCES		S	A	E
	 Connaissances requises: Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien; Connaissances en matière d'urgence. Savoir-faire requis: Maîtrise de l'outil bureautique (minimum Word et Excel). 	X	X	X
	 Savoir être requis : Rigueur et assiduité dans le travail ; Sens des responsabilités ; Capacité d'initiative et d'organisation ; Force de proposition ; Sens de travail en équipe ; Disponibilité ; Adaptabilité ; Polyvalence ; Etre doté de capacités d'analyse et de synthèse. 		X X	X X X X X X

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience en médecine, chirurgie, pédiatrie, urgence, obstétrique

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : en milieu hospitalier

20 DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.

Le chef de service L'agent
Date : Date :
Signature : Signature :